



## Stratégie Locale sur le TRI de DAX

### Relevé de décision du groupe de travail 1

#### *Connaissance et conscience du risque d'inondation*

Réunion 5 mars 2015

#### I. PRESENTS :

Nom	Prénom	Collectivité	Mail
BERTHOUX	Christian	CA Grand Dax	christianberthoux@sfr.fr
PEDARRIOSSE	Francis	Mairie Dax	fpedarriosse@dax.fr
RICHARD	Denis	CA Grand Dax	drichard@grand-dax.fr
CERE-LABOURDETTE	Stéphane	CA Grand Dax	scere-labourdette@grand-dax.fr
FONDIN	Matthieu	CA Grand Dax	mfondin@grand-dax.fr
DUCOURNAU	Frédérique	Mairie Saint-Paul-lès-Dax	frederique.ducournau@st-paul-les-dax.fr
GIRAUDOT	Laurent	Ville de Dax	lgiraudot@dax.fr
BELLEGARDE	Jean Louis	Ville de Dax	jlbellegarde@dax.fr
GIBERT	Jean Luc	Ville de Dax	jlgibert@dax.fr
CREISSELS	Emmanuel	DDTM 40 / SCR	emmanuel.creissels@landes.gouv.fr
DUPUY	Mickaël	SIMAL	syndicatmoyenadour@gmail.com
ASTAU	Jérémie	Institution Adour	aude.pierini@institution-adour.fr
FAY	Ségolène	Institution Adour	tri.dax@institution-adour.fr

#### II. ORDRE DU JOUR :

Développement des mesures proposées lors de la réunion du 3 février 2015 afin de les présenter et de les valider lors du prochain comité de pilotage.

### **III. MESURES PROPOSEES**

#### **III.1. Connaissance du risque**

##### **1. Amélioration de la connaissance de l'aléa inondation pour la surveillance et la prévision des crues :**

###### **1.a. Elaboration d'un modèle hydraulique sur le territoire de la stratégie locale :**

- *Conventionnement avec le Service de Prévision des Crues (SPC).*

###### **1.b. Extension du réseau de surveillance sur les affluents :**

- *Mise en place d'une échelle sur le Luy au niveau du pont de Donzacq, avec un relevé visuel en période de crue pour permettre aux communes comme Saugnac-et-Cambran, de faire de l'anticipation en période de crise.*

###### **1.c. Cartographie d'enveloppes de crues supplémentaires :**

- *Cartographie d'enveloppes de crues à partir des relevés terrains des crues passées ;*
- *Pour Dax, cartographie d'enveloppes de crues entre 5,80 m et 6,50 m à l'échelle du pont avec plusieurs scénarios de ruptures de l'endiguement.*

###### **1.d. Amélioration de la connaissance sur le ruissellement pluvial et les remontées de nappes :**

- *Deux études sont lancées, une par Dax, une par Saint-Paul-Lès-Dax, afin de prendre en compte le ruissellement dans les schémas directeurs d'assainissement (ainsi que les remontées de nappes dans le cas de Dax). Pour l'étude de Dax, une campagne de mesure est en cours pour déterminer le fonctionnement du réseau par temps sec, par temps de pluie et en période de crue. Des données sont aussi récoltées afin de mieux appréhender le phénomène de remontée de nappe à Dax.*

###### **1.e. Amélioration de la connaissance du fonctionnement des affluents en période d'inondation :**

- *Deux études générales sur les affluents de l'Adour vont être lancées par le SMBA et par le SIMAL sur leurs bassins versants respectifs. Ces études feront un diagnostic du fonctionnement des affluents avec une partie sur les inondations.*

###### **1.f. Amélioration de la connaissance des ouvrages de protection existants sur le territoire :**

- *Réalisation d'une étude sur la stabilité structurelle des ouvrages de protection sur le territoire de la stratégie locale.*

##### **2. Amélioration du suivi des crues :**

###### **2.a. Normalisation de la récolte de données pendant les crues pour atteindre les objectifs suivants :**

- *Faire un suivi des laisses de crues pour réaliser des enveloppes de crue ;*
- *Recenser les routes barrées par l'inondation et les habitations isolées ;*
- *Recenser les tronçons impraticables même pour les secours.*

**2.b. Utilisation de l'imagerie aérienne :**

- *Utilisation d'images satellites radar. Ces images permettent la visualisation des champs d'expansion de crue, ainsi que des sols saturés. La ville de Dax a fait l'acquisition d'images du 27, 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2015 pour la dernière crue. L'intérêt est la grande précision de l'image pour un territoire couvert important ;*
- *Travailler avec le SCHAPI (Service Central d'Hydrométéorologie et l'Appui à la Prévention des Inondations) dans le cadre de leur projet expérimental avec l'IGN pour l'obtention des photographies aériennes prises pendant les crues ;*
- *L'utilisation de drones a été envisagée. Altisport, une société dacquoise, va présenter leur système au Grand Dax ce qui permettra d'évaluer l'intérêt de telles prises de vues ;*

**3. Améliorer la capitalisation de l'information pendant la crue, mais également sur le long terme :**

**3.a. Conservation de la mémoire sous forme écrite, cartographique, laisses de crues, ...**

- *Formalisation de l'archivage des informations sur les inondations par commune. Réalisation d'interviews dans les mairies afin de faire un dossier et de déterminer un référent inondation pour chaque commune.*

**3.b. Création d'un système d'information pour mutualiser les données sur le territoire de la stratégie locale :**

- *Dans un premier temps, création d'un espace collaboratif pour mettre en commun les référentiels de chaque organisme qui participe à la gestion des inondations avec un fichier de suivi type Excel qui donne des informations sur les données mises en ligne ;*
- *Création d'un système d'information qui rassemble les données récoltées lors des points 1.c, 2 et 3.a. A terme, l'objectif est de pouvoir faire des recherches sur les inondations par commune et en fonction du niveau aux stations hydrographiques.*

**4. Actualisation des documents réglementaires DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs), Plan Communal de Sauvegarde (PCS), PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)...**

- *Assistance technique et financière aux communes dans l'élaboration du volet inondation des PCS et des DICRIM. L'instruction du gouvernement du 14 janvier 2015 rappelle l'obligation pour les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé de réaliser leur PCS et leur DICRIM et conditionne le versement du solde du fonds Barnier d'autres opérations portées par un PAPI à la bonne exécution de ces obligations d'information ;*
- *Appui à l'éducation nationale pour l'élaboration ou la révision des PPMS concernant le risque inondation.*

**5. Actualisation des connaissances et des mesures de la stratégie locale en fonction des résultats de l'étude Adour 2050.**

### III.2. Conscience du risque

- A. Pose de repère de crue pour les plus hautes eaux connues et pour une crue plus récente (janvier 2014) dans des lieux stratégiques (centre bourg des communes, lieux de passage dans les quartiers à risque de Dax).
- B. Exposition photographique tournante qui concerne l'ensemble du territoire de la stratégie locale. Réalisation par les écoles du territoire.
- C. Communication sur le sentier de l'Adour par des panneaux d'information et des animations une fois le sentier réalisé.
- D. Sensibilisation au risque inondation :
  - *Sensibilisation des scolaires (cycle 3, collèges, lycées) par différents leviers : Classes de l'Adour, manifestations, TAP. Travail à réaliser en lien avec l'animateur de l'Institution Adour et le CPIE du Seignanx.*
  - *Sensibilisation du grand public lors de manifestations type Printemps des Landes, journées nature, semaine développement durable, ...*
- E. Améliorer la diffusion du DICRIM :
  - *Diffusion d'un extrait du DICRIM sur les inondations à l'échelle de la stratégie locale, notamment par le biais du magazine de l'agglomération.*
  - *Faciliter l'accès au DICRIM par le biais d'internet, d'une distribution lors de la rencontre des nouveaux arrivants, d'une distribution plus régulière du document.*
- F. Améliorer l'accès à l'information par le biais d'un site internet qui rassemble les DICRIM, les guides de bonne pratique, les zones inondables et les informations de gestion de crise pendant les crues (routes coupées, zones inondées).
- G. Réunions de présentation de la stratégie locale lorsqu'elle sera validée.
- H. Réunions d'information lors des réunions de quartier en zone à risques. L'objectif de ces réunions est d'expliquer les risques encourus, de présenter la documentation disponible (DICRIM, guide CEPRI pour diminuer la vulnérabilité des biens en zone inondable) et de donner des conseils de prévention pour des crues allant de fréquentes à exceptionnelles (présentation des bonnes pratiques exposées dans le DICRIM, ainsi que des modalités d'alerte et d'évacuation).
- I. Sensibiliser les entreprises à travers des réunions d'information pour la réalisation de plan de continuité des activités et de diagnostics de vulnérabilité.
- J. Cibler la diffusion d'information sur les pratiques de protection et de réduction de la vulnérabilité individuelle des biens en zone inondable. Notamment, faciliter l'accessibilité du guide CEPRI qui donne des informations techniques et financières pour la protection des biens individuels.

Pour chaque mesure proposée ci-dessus, il sera nécessaire de prévoir un système pour évaluer leur efficacité.

#### **IV. PERSPECTIVES**

Les mesures ci-dessus seront présentées au comité technique. Elles seront ensuite présentées au comité de pilotage pour validation.